

CAFDES

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

◦ **DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 7**

TAUX DE
RÉUSSITE

100 %
DIPLÔME 2024

ÉTUDIANTS

DEMANDEURS D'EMPLOI

SALARIÉS

APPRENTIS

**DIPLÔME ACCESSIBLE
PAR LA VAE**



**IRTS DE FRANCHE-COMTÉ
1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**



**IRTESS DE BOURGOGNE
2 RUE PROFESSEUR MARION
DIJON**

LE CAFDES

Une formation qui prépare à la fonction de direction d'établissement ou de service d'intervention sociale. Des compétences à mobiliser pour mieux appréhender la complexité des problèmes sociaux, des organisations sociales et médico-sociales et de l'environnement.

Une formation en alternance qui favorise la construction d'un savoir personnel sur la fonction de direction. Un diplôme de niveau 7 délivré par l'EHESP.

LA FORMATION DEUX POSSIBILITÉS

- le candidat s'inscrit dans une démarche d'acquisition de la certification globale (les 4 blocs de compétence) sur 29 mois en alternance de septembre N à novembre N+2
- le candidat s'inscrit dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences (à son rythme)

► **700 H DE FORMATION THÉORIQUE** (formation complète) réparties en 4 Domaines de formation selon 4 blocs de compétences. Allègements possibles d'un à deux tiers selon expérience, statut et formation.

Approche transversale :

- Économie Sociale et Solidaire : s'ouvrir à d'autre approches complémentaires au secteur social, médico-social et sanitaire
- Europe : compréhension de l'organisation européenne, des questions sociales, des pratiques et cultures professionnelles différentes en matière d'intervention sociale

► **510 H DE FORMATION PRATIQUE.** Allègements possibles d'un à deux tiers selon expérience, statut et formation.



FORMATION PRATIQUE 510 H

► Réparties en 2 stages si parcours complet ou 1 stage par bloc si parcours non continu

* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements ...)

OBJECTIFS

- Assurer l'organisation et la qualité des accompagnements dans le respect du cadre législatif et réglementaire, par délégation de l'employeur
- Favoriser l'accès des usagers à leurs droits et à l'exercice de la citoyenneté
- Faciliter l'expression et la satisfaction des besoins des bénéficiaires
- Acquérir et développer les capacités à décider et à agir
- Anticiper les mutations sociales et territoriales
- Se référer aux exigences éthiques et déontologiques du secteur de l'intervention sociale
- Développer les compétences des professionnels et l'intelligence collective

INTERVENANTS

- Enseignants des universités de Bourgogne et de Franche-Comté
- Cadres pédagogiques IRTS de Franche-Comté et IRTESS de Bourgogne
- Consultants
- Cadres de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale

LES CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- Diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP de niveau 6 au moins
- Diplôme (code de l'action sociale et des familles) de niveau 5
- Etre en fonction de direction dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

et ayant satisfait aux épreuves d'admission fixées par l'article 2 de l'arrêté du 27 août 2022 organisée en inter centres (cf. règlement de sélection).

Sont admis de droit en formation les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage, les candidats ayant préalablement acquis au moins un domaine de compétence ou un bloc de compétence du CAFDES.

Des allégements sont possibles à l'issue d'un entretien de positionnement conformément à l'arrêté CAFDES.

LE FINANCEMENT

- **Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté**
- **Apprentissage**
- **Plan de développement des compétences de l'employeur**
- **CPF / Transitions Pro**
- **Financement personnel**
- **Pôle emploi (projet de reconversion)**

CO-FINANCEMENT POSSIBLE



LIEUX DE FORMATION

La formation se déroule en alternance sur les deux organismes de formation

IRTS DE FRANCHE-COMTÉ

1 rue Alfred de Vigny
CS 52107 - 25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

www.irts-fc.fr

IRTESS DE BOURGOGNE

2 rue du professeur Marion
21000 DIJON
Tél. 03 80 72 64 50
Courriel : contact@irtess.fr

www.irtess.fr

SE RENSEIGNER

CONTACT IRTS DE FRANCHE-COMTÉ

Samuel BASTOS, Responsable de formation
03 81 41 61 19 - samuel.bastos@irts-fc.fr
Sylvie VERGER, Secrétaire pédagogique
03 81 41 61 02 - sylvie.verger@irts-fc.fr



CONTACT IRTESS DE BOURGOGNE

Christophe KELLER, Responsable de formation
03 80 72 67 59 - ckeller@irtess.fr
Lila FILALI, Assistante de pôle Formation Management
03 80 72 64 44 - lfilali@irtess.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez les référents handicap de chacun des centres de formation

IRTS : Emeline GILLIOT : referent.handicap@irts-fc.fr

IRTESS : Anne PONCHON – aponchon@irtess.fr